



Ligue pour la Protection des Oiseaux TARN

Association indépendante

Siège social : Place de la mairie - Aile du Château - BP 20027 - 81290 Labruguière

Tél : 05 63 73 08 38 - E-mail : tarn@lpo.fr

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNEE 2019

Salle de la Fabrique (Labruguière) : 26 septembre 2020

► **Participants** 55 personnes ont participé à la manifestation, dont 50 votants (31 en présentiel et 19 pouvoirs)

► **Ouverture de l'AG :**

La Présidente Evelyne Haber accueille les participants en les remerciant d'être présents. Elle remercie également la Ville de Labruguière pour son accueil et la mise à disposition des moyens nécessaires au bon déroulement de cette Assemblée générale. Monsieur Guilhot, adjoint au maire, présentera son mot d'accueil

► **Rapport moral** : présenté par la Présidente :

Chers adhérents, chères adhérentes, messieurs et mesdames,

C'est dans des conditions toutes particulières que vous connaissez bien que se tient cette AG en septembre alors qu'elle était prévue le au mois de mars. Je remercie la ville de Labruguière de nous accueillir dans cette salle de La Fabrique pour que soit réalisée la 38ème édition de ce moment important de notre association. Dans les passages obligés d'une Assemblée générale, le rapport moral que je vous présente a pour fonction de vous communiquer les grandes orientations de notre association et les choix réalisés au cours de l'année 2019.

Mais 2019 est déjà loin dans tous les esprits et depuis, 9 mois se sont écoulés qui ont connus des bouleversements notables. Il est difficile de ne concentrer les informations que sur cette année sans évoquer ce qui s'est passé depuis. Un des indicateurs de l'intérêt grandissant que portent les citoyens à la nature est le nombre d'adhérents LPO et de créations de Refuges. Nous avons franchi la barre des 500 adhérents et 310 Refuges LPO en décembre 2019 et les chiffres actuels présagent de la poursuite de cet essor. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui soutiennent notre association et qui la renforcent. Ce soutien et cet engagement sont, à notre époque où l'effondrement de la biodiversité et le dérèglement climatique sont des préoccupations majeures, un atout et un levier auprès des décideurs.

La création d'un Groupe jeunes permettra de développer une dynamique vers une jeune génération souvent trop peu représentée. Avec cette idée qui m'est chère : que la Nature relie les personnes, quel que soit leur âge alors que nous sommes dans une société qui tend à cloisonner.

L'année 2019 a été marquée par les nombreuses réunions et travaux menés avec des salariés et des administrateurs des 5 LPO d'Occitanie pour envisager un rapprochement au sein de la région. Un tournant a été pris par les LPO d'Occitanie à la fin de l'année qui ont décidé de fusionner en 2020. Cependant le CA de la LPO Tarn s'est démarqué du consensus général. Ce sujet, primordial et engageant notre association dans le futur fera l'objet d'une présentation et d'un débat à la suite des rapports d'activités et financier. Cela devient une habitude (une bonne !) de constater la bonne santé financière de la LPO Tarn qui témoigne d'une gestion efficace et cela malgré une époque difficile et constellée d'incertitudes pour le milieu associatif notamment.

Mais je vais laisser la parole aux personnes qui présentent le rapport d'activités où vous pourrez voir de manière concrète quelques projets représentatifs des actions menées par la LPO Tarn et qui ont occupé l'année 2019 et qui se sont poursuivis en 2020. La liste n'est pas exhaustive mais je souhaite que chacun mesure le travail remarquable que réalisent quotidiennement les équipes de salariés et de bénévoles.

Et donc, je voudrais remercier, au nom de la LPO Tarn, nos partenaires financiers qui nous font confiance ainsi que tous ceux et toutes celles, qui, chacun à sa manière, contribuent, participent ou collaborent à faire vivre notre

association pour qu'elle puisse mener à bien ses missions en faveur de la nature et continuer à susciter l'envie d'agir pour elle.

Merci de votre attention.

Evelyne Haber

► **Rapport d'activités :**

La Présidente passe ensuite la parole à notre Directeur, Christophe Maurel pour le rapport d'activités, qui va introduire au fur et à mesure des dossiers les autres salariés (es) : Amaury Calvet, Emilie Berga, Audrey Waleau, Nicolas Gal et Solène Loiseau. A l'occasion de la présentation du rapport d'activité, d'autres intervenants seront amenés à participer à ce rapport d'activités.

1990 – 2020 : LA RESERVE NATURELLE FÊTE SES 30 ANS !

En 2020, cela fera 30 ans que la Réserve naturelle de Cambounet-sur-le-Sor a été créée à l'initiative du Groupe ornithologique du Tarn (future LPO Tarn) et de la commune de Cambounet-sur-le-Sor (propriétaire des terrains) pour protéger une héronnière établie dans d'anciennes gravières.

Classée par arrêté préfectoral le 19/09/1990 comme Réserve naturelle volontaire (RNV), elle a acquis son statut de Réserve naturelle régionale (RNR) le 13/11/2013. Cette évolution a fait suite au changement de statut des RNV intervenu dans les années 2002-2007 avec la loi « Démocratie de proximité ».

Une étape importante pour la réserve qui s'est agrandie sur des terrains appartenant à la Communauté de communes Sor et Agout (CCSA) et qui a pu accéder à des financements plus pérennes et conséquents (Région Occitanie, Département du Tarn et Communauté de communes Sor et Agout). Grâce à cela, les moyens disponibles ont pu être renforcés en particulier concernant l'animation (embauche d'un animateur), le suivi du patrimoine naturel et la restauration de milieux (prairies de fauche, mares...).

La quiétude offerte aux oiseaux par la protection réglementaire du site (accès interdit) a permis à la colonie d'ardéidés non seulement de se maintenir sur une durée exceptionnelle (près de 50 ans !) mais aussi d' étoffer considérablement ses effectifs. Ces dernières années, ce sont ainsi entre 500 et 800 couples de 4 à 5 espèces différentes qui s'y reproduisent : Hérons cendré et garde-bœufs, Bihoreau gris, Aigrette garzette et Crabier chevelu.

Au-delà de la colonie de hérons, le site accueille de nombreux migrateurs et hivernants en halte. Plus de 200 espèces d'oiseaux y ont ainsi été recensées, en grande partie grâce à l'assiduité et à la passion des ornithologues bénévoles. D'autres enjeux ont aussi été identifiés plus récemment et sont intégrés dans le plan de gestion de la RNR tels que la présence de l'Utriculaire du Midi (plante aquatique rare) ou du Triton marbré (amphibien au statut de conservation fragile).

De par sa situation limitrophe de la base de loisirs des Etangs (gérée par la CCSA) et en périphérie de l'agglomération castraise, la RNR est à la fois une zone refuge pour une biodiversité de plus en plus menacée et un excellent terrain de sensibilisation du public aux enjeux de conservation de notre patrimoine naturel. Avec la montée en puissance du volet « animation », le nombre de personnes accueillies et sensibilisées est ainsi en nette augmentation ces dernières années.

A l'occasion de cet anniversaire, la LPO Tarn tient à saluer l'implication sans faille, depuis la première heure, des élus de la commune de Cambounet-sur-le-Sor puis de la CCSA ! Cette belle réalisation ne serait pas ce qu'elle est sans le soutien financier de la Région Occitanie (depuis 2011) et du Département du Tarn (dès 1990), ni l'implication du personnel de la CCSA et des bénévoles de la LPO Tarn. Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés !

LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE CAMBOUNET-SUR-LE-SOR

Gestion : Communauté de communes Sor et Agout (CCSA) et LPO Tarn. Soutien financier : Région Occitanie, Département du Tarn et CCSA.

La mise en œuvre des actions prévues dans le plan de gestion de la réserve s'est poursuivie en 2019 en partenariat avec la Communauté de communes Sor et Agout.

Deux mares forestières de la partie nord de la RNR ont fait l'objet de travaux en septembre en vue de restaurer leurs capacités d'accueil pour les espèces aquatiques. Réalisés avec les équipes techniques de la CCSA et du Département, ils ont consisté au dégagement de la végétation riveraine pour réduire l'ombrage et le dépôt de matière organique (feuilles et branches mortes) et à un curage partiel afin de réduire l'envasement.

La fauche des prairies avec export de la matière organique, mise en œuvre depuis 2018, a également été assurée cette année par un agriculteur local. L'objectif est de restaurer ces habitats particulièrement riches pour la biodiversité. Afin d'évaluer les effets de cette nouvelle gestion, un suivi des papillons de jour et des orthoptères (criquets et sauterelles) des prairies est réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées.

Du côté du patrimoine naturel, 2019 a vu un effectif nicheur de Bihoreaux gris en nette progression puisqu'environ 90 couples se sont reproduits contre une trentaine les années précédentes. Une bonne nouvelle pour cette espèce en très net déclin au niveau régional.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Fuligule milouin s'est reproduit avec succès (au moins deux nichées - seul site connu en ex-Midi-Pyrénées) et un effectif record de 70 à 112 individus a hiverné dans la réserve de décembre 2018 à février 2019.

Les niveaux d'eau élevés en début d'été ont permis une belle floraison de la colonie d'Utriculaire du Midi (petite plante aquatique carnivore, rare et menacée au niveau régional), ce qui n'avait pas été constaté depuis 2010-2013.

Près de 2 000 personnes ont participé à une animation organisée par la LPO Tarn cette année sur la RNR. Petits et grands ont profité du matériel optique pour observer les hérons nourrir leurs petits, les canetons barboter dans l'eau ou apprécier le vol des chauves-souris lors d'une balade au coucher du soleil. La fréquentation du site augmente d'année en année, notamment lors des permanences ornithologiques mises en place tous les mercredis (avril-septembre) afin d'accueillir le public et lui montrer les oiseaux présents. Ces actions et toutes les autres permettent de sensibiliser sur la présence d'un espace naturel protégé situé en zone périurbaine et l'importance de conserver des réserves pour la biodiversité.

Nombre de personnes accueillies sur la RNR en 2019	
Animations scolaires/périscolaires	801
Visites guidées	216
Permanences	895
Total	1 912

RAPACES ET EVOLUTION DU MANTEAU FORESTIER EN HAUT-LANUEDOC

Soutien financier : PNR du Haut-Languedoc

Dans le cadre de la participation de la LPO Tarn à la Charte forestière de territoire (CFT) du Parc naturel régional Haut-Languedoc, l'association réalise une étude sur l'évolution de la dynamique forestière dans le parc et son impact sur les populations nicheuses de rapaces forestiers diurnes.

Sont concernés l'Aigle botté, le Circaète Jean-le-Blanc, l'Autour des palombes et la Bondrée apivore ainsi que les Busards cendré et Saint-Martin qui nichent souvent dans les landes et jeunes plantations au sein de massifs forestiers. Ce travail s'est déroulé sur 4 secteurs : Labruguière, St-Amans-Soult, Boissezon et le Saut de Vézoles dans l'Hérault. Il étudie l'occupation du sol ancienne (photos aériennes de 1948) et actuelle, afin de prévoir l'évolution des peuplements forestiers dans le futur (2050) et leurs capacités d'accueil pour les espèces étudiées (sites de nidification favorables).

Les résultats de cette étude innovante et prospective ont été présentés le 4 février 2020 au comité « Biodiversité » de la CFT composé principalement des professionnels de la forêt privée et publique. Ce travail prospectif permettra d'avoir une idée des impacts futurs de la gestion sylvicole sur la dynamique des rapaces forestiers. Le but étant de favoriser la prise en compte des rapaces concernés dans les orientations de gestions sylvicoles en Haut-Languedoc.

SUIVI DE L'ÉOLIEN

Dans le cadre des problématiques liées à la transition énergétique, la LPO Tarn est toujours présente pour évaluer les impacts faunistiques des parcs éoliens. Les reliefs de notre territoire – Montagne Noire et Monts de Lacaune essentiellement – présentent un gisement éolien très prisé. C'est pourquoi, depuis plus de 15 ans, la LPO Tarn mène un travail de fond sur le sujet avec les partenaires institutionnels (services de l'Etat, Conseil départemental, Parc naturel régional du Haut-Languedoc) et certains développeurs.

L'amélioration des connaissances passe par un important travail de terrain. Cette année les missions ont couvert trois thématiques ; certaines avec la collaboration de la LPO 12. Recensement des cas de mortalité (oiseaux et chauves-souris). Ces cas sont analysés selon plusieurs paramètres et des enjeux sont identifiés. Ils permettent par la suite de proposer aux sociétés exploitantes des mesures de réduction d'impacts appropriées. Cela correspond à du bridage des machines par le biais de détecteurs radar ou vidéo ou par un arrêt ciblé sur certaines périodes/certains horaires.

Un volet est également consacré à l'étude des comportements afin d'affiner les connaissances sur les réactions des rapaces vis-à-vis des parcs éoliens qui ont chacun leurs spécificités. Tout ce travail permet également de mieux réfléchir à l'emplacement des parcs en projet et/ou aux zones à éviter en matière d'implantation pour concilier au mieux nature et énergie.

Enfin, un travail est spécifiquement mené depuis 2017 dans le secteur de Barre et du Merdelou autour des mouvements des Vautours fauve et moine et de l'Aigle royal dans ce secteur équipé de plusieurs parcs éoliens.

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE D'ALBI – ANNEE 2

Soutien financier : Ville d'Albi + Office français de la biodiversité (OFB)

Pour cette deuxième année de l'Atlas de biodiversité communale d'Albi, l'accent a été donné à des inventaires approfondis sur des zones clés, avec la participation de 2 autres associations naturalistes : l'OPIE* et la STSN*. Le nombre total d'espèces de faune détectées sur la commune est passé de 349 à 389 : 202 espèces d'oiseaux, 16 de mammifères (hors chauves-souris), 10 de reptiles, 10 d'amphibiens, 49 d'odonates, 59 de papillons diurnes et 43 d'orthoptères. Pour ce qui est de la flore, près de 350 espèces végétales ont été identifiées par la STSN.

Côté animation, 5 conférences se sont tenues dans plusieurs maisons de quartier visant à faire connaître la démarche aux Albigeois. Dans la continuité, 5 sorties nature ont été organisées au printemps 2019 sur des sites emblématiques comme le parc Rochegude ; l'occasion d'observer la biodiversité sur la commune et de donner de bons conseils aux participants pour la gestion de l'espace. Cette sensibilisation s'est poursuivie auprès de scolaires. Ces interventions donneront lieu à des sorties pédagogiques au printemps 2020.

L'année 2019 a vu aussi la réédition du guide sur les oiseaux d'Albi, agrémenté de 4 pages de conseils pratiques, mais aussi la parution du guide des mammifères venant compléter la saga de ces documents pédagogiques distribués à l'ensemble des écoles d'Albi et téléchargeables sur Internet.

Pour la dernière année de cet ABC, des groupes d'espèces seront approfondis (reptiles, amphibiens). Un rapport et une brochure pédagogique seront produits autour des résultats, pouvant donner suite à d'autres belles initiatives en faveur de la biodiversité en Albigeois.

OPIE* : Office pour les insectes et leur environnement STSN* : Société Tarnaise des Sciences Naturelles

FAUCON PELERIN D'ALBI : DE NOUVELLES CAMERAS ET UN TOURNAGE EN COURS !

Soutien financier : Ville d'Albi

Même si 2019 marque la troisième année consécutive sans reproduction, l'attrait pour le sujet n'en reste pas moins important chez les Albigeois et les touristes. La femelle du couple de la cathédrale étant la même depuis 2008, l'âge est estimé à au moins 15-16 ans. Serait-elle atteinte par « la limite d'âge » ou un remplacement du mâle suspecté en 2017 est-il à l'origine de cette période « blanche » ? Malgré tout, 48 jeunes se sont envolés de la cathédrale entre 2001 et 2016 ! En espérant que la saison de nidification 2020 produira à nouveau des fauconneaux, la ville d'Albi a financé le remplacement des anciennes caméras par l'installation de deux nouvelles, à la technologie plus performante, d'une qualité d'images accrue, y compris en vision nocturne. Contrairement à l'ancien système, la possibilité pour le public d'accéder aux images en streaming est à l'étude. Avec l'aval de l'ABF, les travaux se sont déroulés juste avant Noël !

Au même moment, une équipe du groupe France Télévision a passé trois jours parmi nous dans le cadre du tournage d'un documentaire animalier. De nouvelles séances de prises de vues sont prévues au printemps 2020. La diffusion est envisagée à l'automne prochain sur France 5, un dimanche soir à 20h50.

SUIVI DE L'ÉOLIEN

Dans le cadre des problématiques liées à la transition énergétique, la LPO Tarn est toujours présente pour évaluer les impacts faunistiques des parcs éoliens. Les reliefs de notre territoire – Montagne Noire et Monts de Lacaune essentiellement – présentent un gisement éolien très prisé. C'est pourquoi, depuis plusieurs années un travail de réflexion est mené avec divers partenaires dont le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Avec le PNRHL, nous avons participé à la mise en place d'une cellule technique rassemblant notamment les services de l'Etat, des développeurs et des naturalistes sur cette question du développement de parcs éoliens et de l'adéquation avec les enjeux naturalistes. L'amélioration des connaissances relatives à l'éolien passe par un important travail de terrain. Ce dernier se présente en deux parties. La première consiste à faire des inventaires naturalistes (avifaune pour notre partie) dans le cadre des études d'impact qui sont réalisées en amont de l'autorisation préfectorale. La seconde concerne les parcs en fonctionnement, il s'agit alors de récolter les données de la mortalité constatée sur les oiseaux et les chauves-souris. Ces cas de mortalité sont analysés selon plusieurs paramètres et des enjeux sont identifiés. Ils permettent par la suite de proposer aux sociétés exploitantes des mesures de réduction d'impacts appropriées. Cela correspond à du bridage des machines par le biais de détecteurs radar ou vidéo ou par un arrêt ciblé sur certaines périodes/certains horaires.

Chiffres-clés : 310 Refuges
dont 31 établissements, 1 entreprise, 4 collectivités,
et une superficie de 676 ha protégés

Ainsi en 2017, nous avons poursuivi les études menées, en collaboration avec les LPO 12 et 34, sur les secteurs de Barre et de Murat-sur-Vèbre, selon un planning bien rempli du printemps jusqu'à l'automne. L'un de ces suivis a démarré en 2013 et se verra achevé en 2018. D'autres se déroulent sur une année selon les contenus des arrêtés préfectoraux. Par ailleurs, les 21 et 22 novembre, s'est déroulé le séminaire « Éolien et Biodiversité » organisé par la LPO France. Ces deux journées avaient pour objectif de réunir les différents acteurs qui interagissent sur la thématique de l'éolien, à travers deux approches : l'éolien terrestre et le « off shore ». Des présentations riches d'analyses et d'expériences se sont succédé afin d'apporter des éléments de réponse et des pistes de réflexion pour contribuer à faire évoluer « dans le bon sens » le développement de l'éolien en France.

REFUGES LPO

Plus de 31 000 Refuges au niveau national, dont plus de 300 dans le Tarn. Le nombre de personnes qui s'engagent aux côtés de la LPO et qui lui témoignent leur confiance au travers du programme Refuge connaît une croissance remarquable. Pourquoi un tel succès ? Les particuliers soucieux de préserver leur jardin mais aussi les collectivités, les entreprises, les établissements se tournent vers la LPO, association reconnue. Cette prise de conscience va de pair avec la diversification des offres Refuges.

On peut remarquer un nouvel élan des propriétaires de Refuges, qui souhaitent communiquer, étendre leurs actions et leurs valeurs au-delà de leur jardin, devenir Ambassadeur de la Nature comme une trame verte et bleue qui se tisserait grâce à l'engagement de chacun et de chacune.

Un des moments forts de l'année a été l'inauguration des deux Refuges-établissements spécialisés, le foyer d'accueil André Billoux à Sérénac et l'IME du domaine de Lostanges à Navès. Notre président, Allain Bougrain Dubourg était venu tout exprès pour apporter son soutien et sa considération. Il est reparti enchanté des actions menées par les résidents, patients et personnels de ces établissements. Ceux-ci ont fait la démonstration magistrale des bienfaits que la Nature peut offrir à des personnes fragiles et du lien formidable qu'elle tisse entre les humains, handicapés ou non.

Pour la Fête de la Nature en mai, plusieurs Refuges LPO ouvraient leurs portes au public et un rallye-nature était organisé sur le site de La Mouline, espace vert d'Albi classé Refuge LPO.

Pour les Journées du patrimoine, la LPO Tarn a été accueillie à Terre d'Avoine, entreprise du Groupe pharmaceutique Pierre Fabre labellisée Refuge LPO. Le stand présentait entre autres, les aménagements favorables à la biodiversité sur le site. Le public nombreux et intéressé a pu constater qu'il est possible de préserver et d'accueillir la biodiversité de manière simple et à la portée de tous. Merci à tous ceux et toutes celles qui font vivre le programme des Refuges LPO et qui contribuent grandement à la préservation de la Nature de proximité.

DIAGNOSTICS ECOLOGIQUES AUPRES DE COLLECTIVITES ET D'ETABLISSEMENTS

Les chargés d'études ont eu le plaisir de travailler sur une nouvelle thématique en 2019 : celle des diagnostics écologiques. Cela a concerné trois sites très différents : l'Abbaye Ste-Scholastique de Dourgne, l'Abbaye-école de Sorèze et des parcelles de la commune du Séquestre.

L'objectif était, dans un premier temps, de réaliser un rapide diagnostic écologique sur les espaces extérieurs. Ainsi, sur 2 à 3 demi-journées, les espèces d'oiseaux, de papillons et de libellules ont été recensées. La flore et les arbres remarquables ont eux aussi été notés. Pour les mammifères, nocturnes en très large majorité, ce sont plutôt des indices de présence qui ont été relevés.

Au-delà des espèces rencontrées, le regard s'est porté sur le potentiel d'accueil du site. Autrement dit, c'est la présence de certains habitats et leur niveau de qualité qui ont permis d'évaluer les atouts et les enjeux de chaque site. Ainsi, dans un second temps, des propositions de gestion et d'aménagements ont été soumises au gestionnaire de l'espace concerné. Il s'agit, par exemple, de planter des arbustes, de disposer des tas de bois et de pierres, de pratiquer une fauche tardive, de composter les déchets verts, ou encore de poser des nichoirs. Ces propositions rejoignent les orientations du programme des Refuges LPO.

Pour chacun des trois sites, une réflexion est en cours en vue de la création d'un Refuge LPO offrant de nouvelles perspectives de travail.

NATURE ET HANDICAP, UN ETABLISSEMENT ET LA LPO TARN RECOMPENSES A PARIS !

La LPO Tarn et le Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) André Billoux (commune de Sérénac - Tarn) ont mis en œuvre durant plus de deux ans un programme d'actions en faveur de la conservation de la biodiversité au travers de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette initiative a reçu un prix RSE (responsabilité sociale et environnementale) au sein de l'association ASEI qui gère de nombreux établissements spécialisés en France. Un petit film qui présente l'action peut être visionné à l'aide du lien suivant : https://www.youtube.com/watch?v=-Vb0a_8QNRE

Le projet a été nommé pour la 7^e nuit de la RSE qui s'est déroulée au Théâtre de Paris le 25 novembre 2019 ; manifestation organisée par l'Association France handicap. Parmi les 11 candidats nommés dont de grands groupes comme EDF, Axa France ou Henkel, le Foyer d'Accueil Spécialisé André Billoux et la LPO Tarn ont reçu le prix "Coup de cœur" à l'unanimité du jury, dans la catégorie : "Prix de la meilleure démarche collaborative et/ou orientée parties prenantes". Une belle récompense pour cette opération qui marie nature et handicap et une reconnaissance de l'engagement altruiste de deux équipes ; celle de tout un établissement fortement engagé en faveur de la nature et celle de la LPO Tarn.

A signaler également que cette opération a été conduite sur trois autres établissements dans le Tarn : Lostanges à Navès, La Landelle à Palleville et Bellevue à Blaye-les-Mines.

ROQUECEZIERE 2019

Soutien financier : Parc naturel régional du Haut-Languedoc et Commune de Laval-Roquecezière.

La 14^{ème} édition du camp de suivi de la migration postnuptiale de Roquecezière (monts de Lacaune) s'est déroulée du 21 août au 9 septembre grâce à la participation d'une quarantaine d'ornithologues bénévoles des LPO Tarn et Aveyron.

Au total, 3 809 oiseaux migrateurs (28 espèces) ont été notés en 192 heures d'observation. Pour la 3^e année consécutive, et après plusieurs années de passages records, 2019 a été marquée par des effectifs particulièrement faibles de rapaces avec seulement 2 149 individus. Espèce « phare » pour le site, la Bondrée apivore ne totalise que 1 399 oiseaux. Il s'agit des plus faibles effectifs pour le site depuis le début du suivi en 2006. La moyenne annuelle des 13 années précédentes est en effet de 3 105 rapaces dont 2 315 bondrées.

Une situation qui illustre la variabilité des passages suivant les années et qui trouve probablement en partie son explication dans des conditions météorologiques peu favorables en amont (nord-est du Massif central). Une part importante des migrateurs aura ainsi dévié pour éviter les reliefs « bouchés » par des épisodes de mauvais temps.

A noter cependant un beau passage de Guêpiers d'Europe (331 migrateurs contre 81 individus en moyenne) ainsi que de 37 Cigognes blanches, espèce non observée chaque année sur le site.

Ces permanences ont aussi permis d'accueillir et de sensibiliser 311 visiteurs (touristes et habitants des environs).

Rendez-vous au mois d'août prochain pour la 15^{ème} édition ! Bilan détaillé du suivi consultable sur : <https://www.migraction.net>

CENTRE DE SOINS TARNAIS DE L'AVIFAUNE

Soutien : Département, OFB, Transporteur Géodis agence d'Albi et cabinets vétérinaires du Tarn.

En 2019, notre centre a accueilli 140 oiseaux, dont 87% de rapaces. Au total, 23 espèces ont été recensées parmi lesquelles 12 rapaces. Les espèces habituelles sont la Chevêche d'Athéna, la Chouette hulotte, le Faucon crécerelle, la Buse variable et l'Effraie des clochers. A l'inverse, le Vautour fauve, le Faucon pèlerin et le Faucon hobereau, sont rarement accueillis.

A noter, cette saison, deux espèces remarquables : l'Aigle royal et le Vautour moine. Le premier a été transféré sur le centre de soins de l'Ecole vétérinaire de Toulouse. Le second est parti sur l'Hôpital pour la faune sauvage de Ganges. Le taux de relâcher est de 57%, ce qui est tout à fait encourageant ! Le bilan complet de l'année 2019 figure dans « La Feuille de soins n°16 ».

LA BASE DE DONNEES : FAUNE NORD MIDI-PYRENEES

Co-gestion : LPO Aveyron, LPO Lot, LPO Tarn et OPIE-MP

La base de données participative Faune nord Midi-Pyrénées (www.faune-tarn-aveyron.org) permet aux naturalistes de transmettre facilement leurs observations de vertébrés et des principaux groupes d'invertébrés afin d'améliorer la connaissance de la biodiversité du Lot, du Tarn et de l'Aveyron.

Au 15 janvier 2020, FnMP comptait 1 821 570 observations de 4 462 espèces différentes dont 610 855 données tarnaises (1 998 espèces). Pour la seule année 2019, ce sont 223 935 données qui ont été transmises par 1 200 observateurs (en très grande majorité bénévoles) dont 78 619 dans le Tarn. FnMP compte aussi une galerie de plus de 68 000 photos et de plusieurs centaines d'enregistrements (oiseaux, orthoptères, cigales...) mis en ligne par les observateurs et librement consultables.

D'importantes évolutions sont prévues en 2020 dans le cadre de la démarche « Faune France ». Celle-ci, portée par la LPO France et un collectif d'une cinquantaine d'associations naturalistes départementales et régionales, vise à améliorer la collecte et la valorisation des données du réseau associatif.

Les portails Faune nord Midi-Pyrénées et Faune Languedoc-Roussillon fusionneront ainsi en un seul « Faune Occitanie ». Un collectif, regroupant les 11 associations gestionnaires des deux bases de données actuelles (dont la LPO Tarn) s'est mis en place et assurera la gestion de ce futur portail.

Ce collectif a été retenu par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie pour animer le pôle « Oiseaux » du Système d'information régional sur la nature et les paysages (SINP - base de données naturalistes gérée par la DREAL). A ce titre, le collectif est chargé de valider les données d'oiseaux versées par l'ensemble des structures adhérentes au SINP. Précisons que le versement au SINP des observations transmises par les bénévoles sur les bases « Faune » ne se fera qu'avec leur accord. Merci aux nombreux contributeurs réguliers ou occasionnels de FnMP !

ENQUETE NATIONALE « BUSARDS / MILANS 2019-2020 »

Cette enquête lancée par la LPO et le CNRS de Chizé, a pour objectif de fournir une nouvelle estimation nationale des effectifs nicheurs de Milans royal et noir et des Busards cendré, Saint-Martin et des roseaux (ce dernier ne se reproduit pas dans le Tarn). Concrètement, il s'agit de prospecter sur l'ensemble de la France des carrés de 25 km² préétablis afin d'y recenser les couples nicheurs. Les résultats de cet échantillonnage permettront de disposer d'estimations fiables des populations françaises. 3 des 5 carrés attribués à notre département ont été prospectés en 2019 : Rayssac-Paulinet et Valderiès en totalité et Montans-Peyrole en partie. A ce stade, 7 couples de Milan noir, 1 de Milan royal, 1 de Busard cendré et 2 de Busard St-Martin y ont été localisés.

En 2020, les recherches se poursuivront sur Montans-Peyrole et les deux carrés restants (Fauch-Ronel et Valence d'Albi) devraient également être prospectés (début mars à mi-juillet).

ENQUETE DEPARTEMENTALE MILAN ROYAL

Soutien financier : Département du Tarn.

En parallèle à l'enquête nationale « Busards – Milans », des prospections plus larges ont eu lieu sur les principaux secteurs favorables à la nidification du Milan royal dans le Tarn. L'objectif était de mieux connaître la situation de ce rapace patrimonial menacé et d'actualiser les résultats de prospections effectuées en 2008.

Ces recherches ont porté sur les plateaux herbagés entrecoupés de vallées boisées de l'Est tarnais (vallées du Tarn, du Dadou et du Cérou) favorables à l'espèce. Les résultats sont plutôt encourageants puisque 8 couples nicheurs certains ont été recensés dont 6 nouveaux couples et 2 déjà connus. Des indices permettent aussi de soupçonner la présence d'au moins 4 autres couples. Une situation meilleure qu'en 2008 où, sur les mêmes secteurs et avec une pression d'observation comparable, nous avons localisés 4 couples seulement. A noter enfin un effectif record de Milans royaux hivernants le 5 janvier 2019 (comptage national) sur les deux dortoirs historiques connus dans le Tarn avec environ 320 oiseaux présents (respectivement 200 et 120 individus).

UN GROUPE JEUNES A LA LPO TARN

Le 9 septembre 2019, le Groupe Jeunes de la LPO Tarn est créé à l'attention des jeunes amoureux de nature entre 18 et 35 ans. C'est d'abord un groupe pour se retrouver et partager sa passion pour le vivant. L'échange et le développement de ses connaissances naturalistes sont au programme.

L'idée est venue du Congrès national de la LPO en 2019 où d'autres Groupes Jeunes étaient présents. L'objectif serait de rassembler des jeunes de tous horizons afin de mener ensemble des actions de protection de la nature, sur le campus de l'université de Champollion d'Albi par exemple. En novembre dernier, une chronique « Au naturel » a été créée par le Groupe Jeunes, en collaboration avec la radio étudiante de l'université *Radio Champo* (diffusée sur *Radio Albigés*). Elle est à réécouter en podcast sur leur site internet : <https://www.radioalbiges.com/>

En 2020, plusieurs réunions seront organisées, au niveau des actions, la priorité est donnée à un partenariat avec la faculté d'Albi avec la mise en place d'un refuge LPO.

TOUJOURS PLUS DE NICHOURS POUR LA CHOUETTE EFFRAIE !

Voilà bientôt deux ans que l'action Chouette effraie a vu le jour. Avec la participation des mairies, des associations, des particuliers, des salariés de la LPO Tarn et de ses bénévoles, l'action a bien progressé en 2019. Ces permanences ont aussi permis d'accueillir et de sensibiliser 330 visiteurs (touristes de passage et habitants des environs). Gageons que les migrateurs – et leurs admirateurs seront nombreux au rendez-vous en 2018 !

En 2016, les mairies de Castanet et St Agnan avaient collaboré pour la pose d'un nichoir. En 2018, les communes de Lagrave et Cadalen nous avaient permis de continuer notre action. En 2019, les communes de Rivières, Florentin, Marzens, Arfons, Massaguel, Verdalle, St-Amancet, une association de Paulinet et quatre particuliers, nous ont rejoints et sont devenus aussi des postes de surveillance pour le suivi de l'effraie.

Les différentes conférences, réalisées en 2019, ont permis d'informer et de rencontrer plus de quatre-vingts personnes qui sont venues nous écouter et nous faire part de leurs observations et expériences sur les rapaces nocturnes et sur l'effraie en particulier.

ENEDIS a également participé à notre action en nous épaulant avec une nacelle pour la pose d'un nichoir dans le sud du département. Les bénévoles vont continuer en 2020 leur ascension sur le territoire du Tarn, afin de mieux cibler les sites de nidification et d'offrir des nichoirs à cette chouette qui perd ses lieux de reproduction très rapidement. Merci à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent à la protection des rapaces nocturnes et en particulier, à celle de la Chouette effraie. **Rejoignez-nous pour agir, entendre et voir encore longtemps cette belle faune nocturne dans nos campagnes !**

RESULTATS DU SONDAGE AUPRES DES ADHERENTS ET DES SYMPATHISANTS DE LA LPO TARN

Au mois d'octobre 2019 nous avons mis en ligne un sondage afin de mieux connaître nos adhérents et sympathisants et recueillir leurs attentes et avis sur l'association. Sur les 760 envois, nous avons reçu 124 réponses, soit 16.3% de personnes ayant pris le temps de répondre à ce sondage.

99% des enquêtés sont adhérents et 40.3% de ces adhérents le sont depuis plus de 10 ans. La parité est quasi atteinte puisque 49 % sont des hommes et 51 % sont des femmes. Au sujet de la communication de la LPO Tarn 91.7% sont satisfaits du « Courrier de l'hirondelle » et 96.6 % du « LPO Info ». Concernant la connaissance des actions menées par la LPO Tarn, les plus connues sont : les inventaires, les sorties nature, le programme Refuges LPO.

Pour 82% des sondés, la LPO Tarn protège les habitats naturels et la faune associée, preuve s'il en est que les adhérents ne limitent plus la LPO à l'oiseau mais ont intégré l'idée de défense de la biodiversité dans sa globalité. A contrario, les sorties auxquelles participent les personnes sont à 96.6 % des sorties ornithologiques. A propos du bénévolat et de l'implication dans la vie associative, 63% ne participent pas aux différentes réunions (réunion des observateurs, par exemple) ou à l'Assemblée générale par manque de disponibilité. Il en est de même pour les sorties, 77% n'y participent pas faute de disponibilité contre 27% qui évoquent un problème de distance. Concernant les sorties organisées par la LPO Tarn, une majorité (62.5%) pense qu'elles doivent être gratuites (pour rappel elles le sont toutes à de rares exceptions près – Ndlr). Seulement 27% des personnes interrogées connaissent l'équipe entière des salariés ; 20% connaissent trois salariés mais 78.9% connaissent un ou plusieurs référents de la LPO Tarn. On peut donc en conclure que les référents sont très sollicités ! La base de données est utilisée par 78% des sondés pour consulter des données contre 50% qui participent à l'alimenter de leurs observations faites sur le terrain. Elle est donc un outil informatif plus qu'un outil de partage des connaissances, même si la moitié d'entre eux contribue à la fourniture de données.

Voilà donc un bref aperçu des résultats.

DES TERRES ET DES AILES

Beaucoup d'espèces ne sont plus aussi communes qu'auparavant : l'ensemble de la biodiversité décline dans nos campagnes depuis une vingtaine d'années. C'est pour combattre ces disparitions et redonner vie à nos campagnes que la LPO Tarn s'est associée à l'opération « Des Terres et des Ailes » de la LPO France.

« Des Terres et des Ailes » s'adresse aux agriculteurs, car pour retrouver de la biodiversité dans des paysages favorables aux espèces, il faut recréer sur les terres agricoles des éléments paysagers pour les accueillir : haies,

mares, cultures diversifiées, et surtout pas de pesticides... Les agriculteurs engagés dans cette démarche peuvent valoriser leurs actions grâce au site internet dédié : <https://www.desterrresetdesailes.fr/>
 Dans le Tarn aussi des agriculteurs prennent part à cet engagement : un producteur de lait, cinq exploitations en maraîchage et arboriculture, des viticulteurs, une exploitation caprine, un éleveur de chevaux et une exploitation en grandes cultures.

BILAN DES ANIMATIONS 2019

En 2019, ce sont près de 40 animations qui ont été proposées par les bénévoles à destination du grand public. Les sorties « oiseaux » constituent toujours des temps forts, certaines s'inscrivent dans des programmes nationaux et internationaux dont le comptage Wetlands, la Journée Mondiale des Zones Humides ou encore le comptage des oiseaux des jardins. Bien évidemment, il n'y en a pas que pour les oiseaux : papillons, libellules, autres insectes et la flore ont eu leur place dans les sorties, tout en permettant de découvrir des sites variés comme le Désert de Saint Ferréol, la vallée du Viaur et le causse de Labruguière.

Les ateliers nichoirs et mangeoires sont quant à eux toujours très appréciés du grand public mais aussi des établissements scolaires. Nombre d'entre eux ont équipé leur cour lors des animations proposées par l'animatrice de la LPO Tarn afin de sensibiliser les enfants sur la biodiversité. Pour les écoles, les temps forts sont aussi liés à la RNR de Cambounet-sur-le-Sor où de nombreux élèves ont pu découvrir les hérons, canards et grèbes en période de reproduction mais aussi l'importance de préserver les zones humides !

Type d'activités		Bénévoles	Salariés	Total
Ateliers, conférences, stands		772	120	892
Sorties nature		299	121	420
Migration Roquecezière		311		311
Journée du Patrimoine (Faucon pèlerin Albi et Terre d'avoine à Puylaurens)		950		950
Animations scolaires/périscolaires		21	850	871
RNR	Animations scolaires/périscolaires	-	801	801
	Visites guidées	41	175	216
	Permanences	-	895	895
Total nombre de participants				5 356

Vote sur le rapport moral : adopté à l'unanimité

Vote sur le rapport d'activité : adopté à l'unanimité

► Rapport financier :

Nicole Andrieu, Trésorière de la LPO Tarn expose les comptes de l'association ; Christophe Maurel apportant quelques compléments.

LPO TARN			
COMPTE DE RESULTAT AU 31 12 2019			
CHARGES	€	PRODUITS	€
Postes		Postes	
Achats de matériel	7 418,83	Conseil Général du Tarn 9,6%	25 450,00
Fonctionnement	11 342,87	Convention	13 000,00
Assurances	2 824,63	ENS - Forêts Sivens + Sérénac	7 450,00
Adhésions	2 357,96	Mlan royal	5 000,00
Frais (salariés, bénévoles)	8 635,58	PNR Haut-Languedoc 10,5%	27 700,00
Abandons de frais (bénévoles)	5 535,18	Rapaces et forêts	19 920,00
Personnel	114 493,43	Migration Roquecézière	2 500,00
Charges sociales	84 996,88	Avis sur parcs éoliens	1 000,00
Impôts (revers prélevé à la source)	3 276,00	IPA	4 280,00
Amortissements	3 714,27	Com.com Sor/Agout 14,6% (dont Cd 81 - Région Oc)	38 780,32
Solde créditeur	21 141,11	Région Occitanie (EEDD)	4 444,40
		Etat : 2,1%	5 500,00
		Prime conversion automobile	1 000,00
		SINP	4 500,00
		Ville d'Albi 5,3%	14 000,00
		Autres	149 862,02
		ZPS Grésigne + (Natura vallée de l'Aveyron) 7,7%	20 408,62
		Etudes 35,2%	93 635,00
		Animations RNR/autres 3,4%	10 302,54
		Adhésions	2 179,20
		Dons (Centre de soins)	3 343,00
		Dons (abandons de frais de bénévoles)	5 535,18
		Vente matériel (nichoirs, topo guide, tournesol)	6 481,40
		Diag Refuges LPO et assimilés	6 380,00
		Droits d'auteur	45,14
		Enedis	1 000,00
		Produits financiers	551,94
TOTAL	265 736,74	TOTAL	265 736,74

Au 31 décembre 2019, le budget est de 265.736,74 €, soit un budget stable par rapport à celui de 2018 (-0,4%). Il se dégage un solde positif de 21.141,11 €. Cette somme va permettre de constituer une provision pour départ à la retraite, qui n'avait pas encore été établie, sans avoir à trop imputer le fonds associatif et le fond de roulement qui constituent les capacités de trésorerie de l'association. En effet, au 31 décembre 2019, près de **63%** des produits n'avaient pas été encaissés ; cela nécessite alors une solidité financière importante. La part des créances au 31 décembre a été respectivement de 51%, 58% et 63% ces trois dernières années.

Côté charges, la LPO Tarn a peu d'immobilisations et c'est le poste salariés (avec charges) qui représente en 2019 75% des dépenses.

Dans l'état actuel des démarches engagées, le budget prévisionnel 2020 s'annonce en baisse par rapport à 2019 de l'ordre de 7 à 10%. La principale raison : l'impact de la crise sanitaire sur la programmation des animations 2020. Néanmoins, le budget 2020 devrait s'équilibrer.

Proposition de motions relatives à l'affectation du résultat

Motion 1 : sur les 21 141,11€ de solde créditeur, proposition est faite de les répartir de la manière suivantes :

- 3.141,11€ au fonds associatif
- 18.000,00€ affectés à la constitution d'une provision pour départ à la retraite
- Ce fond sera doté tous les ans, en fin d'année comptable, d'un montant de 2.000,00€

Motion 2 : sur la base des éléments communiqués par le cabinet comptable, ce fond doit être doté d'au moins 46.300,00€ fin 2019. Proposition est faite de ponctionner sur le Fonds associatif 28.300,00€ pour alimenter cette provision qui s'ajoutera aux 18.000,00€

Bilan au 31/12/2019

Actif	exercice N			exercice n-1	Passif	exercice N	exercice n-1
	Brut	Amort	Net	Net			
Actif immobilisé					Capitaux propres		
Installation générales (volières)	3 257,00	3 257,00			Fonds associatif	248 966,00	242 647,35
Matériel de transport	26 416,76	18 130,11	8 286,65				
Matériel de bur. Inform.	15 607,91	13 771,83	1 836,08	2 590,00	Excédent de l'exercice	21 141,11	6 317,15
Total I	45 281,67	35 158,94	10 122,73	2 590,00			
Actif circulant					Total I	270 107,11	248 964,50
Clients					Provisions pour charges	6 500,00	6 500,00
Clients divers	80 543,20		80 543,20	96 264,72			
Clients non encore facturés	85 960,40		85 960,40	60 798,00			
Charges constatées d'avances	0,00		0,00	2 408,18			
Banque	49 861,32		49 861,32	56 354,08	Av.et acpte reçus sur cde		
Livret A	76 973,46		76 973,46	71 121,52	Dettes fournisseurs	26 904,00	34 122,00
Caisse	50,00		50,00	50,00			
Total II	293 378,27		293 388,38	286 996,50	Total II	33 404,00	40 622,00
Total Général I + II	338 659,94	35 158,94	303 511,11	289 586,50	Total Général I + II	303 511,11	289 586,50

Provision pour charges de 6500,00€ = 3500,00€ travaux centre de soins / 3000,00€ soutien activités des bénévoles (vote à l'AG du 10 mars 2019)

Votes sur le rapport financier :

Contre : 1 Abstention : 1 Pour : tous les autres

Proposition de motions relatives à l'affectation du résultat

Motion 1 : sur les 21.141,11€ de solde créditeur, proposition est faite de les répartir de la manière suivantes : 3.141,11€ au fonds associatif et 18.000,00€ affectés à la constitution d'une provision pour départ à la retraite. Ce fond sera doté tous les ans, en fin d'année comptable, d'un montant de 2.000,00€.

Motion 2 : sur la base des éléments communiqués par le cabinet comptable, ce fond doit être doté d'au moins 46.300,00€ fin 2019. Proposition est faite de ponctionner sur le Fonds associatif 28.300,00€ pour alimenter cette provision qui s'ajoutera aux 18.000,00€

Votes sur les motions

Motion 1 : Contre : 0 Abstention : 1 Pour : tous les autres.

Motion 2 : Contre : 0 Abstentions : 3 Pour : tous les autres.

► Election des Membres du Conseil d'Administration :

Excepté JC Pichon, les membres renouvelables du Conseil d'Administration se représentent, à savoir : Nicole Andrieu ; Daniel Predhomme et Philippe Hallet. Deux candidates et un candidat se présentent : Zoé Le Maillot et Corinne Pouvreau, ainsi que Glenn de Quélen

Présidente	Evelyne HABER
Vice-président	Pierre CHAVANON
Secrétaire	Jean-Paul CLEMENT
Secrétaire - adjoint	Bruno MERCAT
Trésorière	Nicole ANDRIEU
Trésorière adjointe	Zoé le MAILLOT
Membres	Philippe HALLET
	Benjamin LONG
	Michel MALATERRE
	Corinne POUVREAU
	Daniel PRED'HOMME
	Glenn de QUÉLEN

Votes

Nicole Andrieu : 1 abstention ; Daniel Predhomme : 1 abstention ; Philippe Hallet : 1 abstention ; Zoé Le Maillot ; Glenn de Quélen ; Corinne Pouvreau : unanimité.

VERS UNE LPO OCCITANIE

En 2014, la LPO Tarn a organisé un week-end convivial au centre de La Pouzaque et a invité les autres LPO de la future région Occitanie (Aude, Aveyron, Hérault, Lot et le groupe Haute-Garonne). Lors de ce séjour, nous avons évoqué les différents problèmes de chaque association et l'idée est née de poursuivre ce rapprochement afin de mutualiser nos compétences et générer de nouveaux projets à l'échelon régional. Par la suite, plusieurs réunions ont permis d'affiner notre projet et d'envisager les différents scénarios de rapprochement. Nous avons bâti ensemble le socle de nos objectifs primordiaux : être un acteur reconnu et incontournable de la protection de la biodiversité à l'échelon régional, poursuivre et développer les actions en local, base essentielle de l'engagement des bénévoles, préserver les emplois, offrir aux adhérents LPO des départements d'Occitanie sans structure actuelle la possibilité de s'investir à nos côtés. Un projet de cette ampleur a nécessité de faire appel à plusieurs cabinets spécialisés dans l'accompagnement des structures dans leur démarche de développement et de consolidation. Ils nous ont permis de préparer un cadre sous la forme d'une fusion de nos associations locales. Au cours de l'année 2019, le projet d'une LPO Occitanie a bien avancé et devrait se concrétiser en 2020. La LPO Tarn accompagne le projet et participe aux travaux en cours aux côtés des autres LPO, mais reste très vigilante sur les différents aspects de cette fusion comme le calendrier choisi, la faisabilité économique, la gouvernance. Une fois le projet suffisamment avancé, les adhérents de la LPO Tarn seront amenés à se positionner sur la piste de la fusion lors d'une Assemblée générale extraordinaire, souveraine en matière de vote.

La position du Conseil d'administration de la LPO Tarn :

Nous avons été de toutes les réunions depuis 2014 organisées autour du projet.

Lors de la réunion du 19 octobre 2019, la majorité des LPO d'Occitanie a voté la réalisation de la fusion pour le premier semestre 2020 et a engagé les différents chantiers.

Le Conseil d'administration de la LPO Tarn a estimé que le timing choisi était trop contraint vu l'ampleur du chantier à réaliser et qu'il fallait étudier de manière plus précise la faisabilité économique de ce projet. Voici sa décision lors du CA du 14 février 2020 : « A l'unanimité, les administrateurs s'en tiennent à une fusion possible au 1er janvier 2021 et sont dans l'attente d'une évaluation économique du projet de fusion propre à les assurer de la viabilité de la future LPO Occitanie. » Cette position a été réitérée lors du CA du 26 juin 2020 : « A l'unanimité les membres du CA reconduisent leur position : dans l'attente d'une évaluation économique du projet de fusion propre à les assurer de la viabilité de la future LPO Occitanie, et bien que le nouveau calendrier proposé par AKLEA soit plus réaliste, les administrateurs s'en tiennent à une fusion possible au 1er janvier 2021. ». Cependant, la LPO Tarn participe à tous les chantiers entrepris dans le cadre de cette fusion, est moteur sur certains sujets fondamentaux comme la rédaction des statuts, du règlement intérieur, propose des solutions pour le bon fonctionnement des équipes de la nouvelle structure, etc.... Toutefois, le Conseil d'administration n'est que la représentation élue en AG de la LPO Tarn. **Il reviendra aux adhérents de décider par le vote en AGE.** Pour l'heure, nous vous demanderons aujourd'hui un positionnement de principe.

Avis sur la fusion : Favorables : 9 – Défavorables : 23 - Ne se prononcent pas : 18

Avis sur la décision du CA : Favorables : 33 – Défavorables : 2 - Ne se prononcent pas : 15

Fin de l'Assemblée Générale 2019 :

A 18h00, la Présidente clôture l'Assemblée Générale de la LPO Tarn. Contrairement aux habitudes et en raison de la crise sanitaire, le pot de l'amitié ne peut pas être proposé aux participants.

Le Secrétaire

Jean-Paul Clément



La Présidente

Evelyne Haber

